

Compte rendu de la réunion de l'assemblée constitutive de l'association « les mains d'or du Frankembourg » du 23 mars 2013

Début de séance à 20H.

Présents : cf. liste de présence

Absents excusés : Annie MORGENTHALER, Office National des Forêts = O.N.F. (Jean-Marie SHAAL), Patrick RAYNAUD, Julien HAMBURGER, Antoine SEYFRIED.

Ordre du jour :

1. Mot d'accueil.
2. Nom de l'association.
3. Lecture et discussion des statuts.
4. Adoption des statuts.
5. Montant de la/les cotisation(s).
6. Election du conseil d'administration.
7. Désignation des commissaires aux comptes.
8. Calendrier des activités.
9. Divers. (Logo, site internet, etc. ...)

1 °/ Mot d'accueil

Romain MARTIN ouvre la séance, il souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes, ainsi que les absentes excusées.

Définition des objectifs de l'association = regroupement de personnes motivées par l'action de sauvegarde et entretien du château du Frankembourg, en partenariat avec le Club Vosgien de Villé et ses Vallées, de la société d'histoire de Villé, de l'office du tourisme de Villé et avec l'O.N.F qui est propriétaire du château.

2°/ Nom de l'association

A la question de trouver un nom pour l'association, quatre propositions sont faites. L'une d'elle est retenue à l'unanimité des personnes présentes. Il s'agit de : « **Les mains d'or du Frankembourg** ».

3°/ Lecture des statuts de l'association

Décision unanime d'établir le siège de l'association au 15 rue du Soleil 67220 Villé. La déclaration de constitution de l'association se fera auprès du Tribunal de Grande Instance de Sélestat.

A la lecture des statuts, plusieurs articles sont modifiés consensuellement selon les remarques des participants.

Remarque au niveau de l'article 2: un panneau sera placé sur les abords du château précisant que l'association décline toute responsabilité en cas d'accident.

Remarque au niveau de l'article 5 : des subventions sont possibles par le Conseil Général de Villé pour des achats de matériel de sécurité, à condition de fournir les factures et de placer une partie du matériel au local de Villé.

4°/Adoption des statuts

Les statuts modifiés sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

5°/ Montant des cotisations

Il est adopté à 1 voix contre, 1 abstention et 6 voix pour, que la cotisation des membres actifs est fixée à 15 €/ an et celles des membres associés à 10 €/ an.

Une liste des membres actifs et bienfaiteurs est diffusés.

6°/ Election du conseil d'administration

Se présentent à l'élection :

Romain MARTIN

Valentin BENDIYAN

Xavier CHARLES

Muriel CHARLES

Benoît NEU FABER

Sophie NEU FABER

Jacques ZIMMERMANN

Gérard REMMER

Catherine BIRON

Patrick RAYNAUD (absent, donne procuration à Romain)

Julien HAMBURGER (absent, donne procuration à Romain)

Annie MORGENTHALER (absente, donne procuration à Romain)

Tous ces membres sont élus à l'unanimité des personnes présentes.

7°/ Désignation des commissaires aux comptes

Sont désignés commissaires aux comptes à l'unanimité : Sophie NEU FABER et Catherine BIRON.

8°/ Calendrier des activités

Sera défini plus tard.

9°/ Divers

Vote du bureau :

Président : Romain MARTIN élu par 7 voix 1 abstention

Trésorier : Valentin BENDIYAN élu par 7 voix pour et 1 abstention

Secrétaire : Muriel CHARLES élue par 7 voix pour et 1 abstention.

Tirage au sort des tiers sortant suivant les statuts

1^{er} Tiers sortant en 2014 : Valentin BENDIYAN, Xavier CHARLES, Benoît NEU FABER, Annie MORGENTHALER

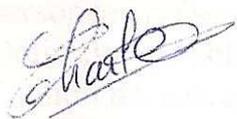
2^{ème} Tiers sortant en 2015 : Catherine BIRON, Muriel CHARLES, Gérard REMMER, Julien HAMBURGER

3^{ème} Tiers sortant en 2016 : Romain MARTIN, Jacky ZIMMERMANN, Sophie NEU FABER.

La séance est close à 23H23.

MC/30/03/13.

La secrétaire de séance,
Muriel CHARLES



Le président de séance,
Romain MARTIN

